

THEME : LE FINANCEMENT ET LA FISCALITE D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE

Intervention du 26 janvier 2006

Salon de Grenoble du 25, 26 et 27 janvier 2006

Colas AMBLARD

Docteur en Droit - Avocat Associé
Chargé d'enseignement Université Lyon III
ALTYS Groupement d'avocats

I – LES MOYENS DE FINANCEMENT D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE PAR UN CUB SPORTIF

A - LES RESSOURCES INTERNES DE L'ASSOCIATION

- Les droits d'entrée
- Les cotisations
- Les apports en nature ou en numéraire
- La vente de biens (produits dérivés, buvette) ou de prestations de service aux membres

B - LES RESSOURCES EXTERNES DE L'ASSOCIATION

1 - Les ressources externes d'origine privée

- le mécénat
- le sponsoring
- La vente de produits dérivés (« *merchandising* »)
- Les droits d'entrée des spectateurs
- Les droits d'inscription des concurrents

2 - Les ressources externes d'origine publique

- Les subventions en numéraire
- Les subventions en nature (mise à disposition gratuite d'équipements publics sportifs)
- L'achat de prestations de services par les collectivités publiques

II – LA FISCALITE D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE

A – Le régime général en matière de fiscalité des clubs sportifs

1 – Associations sportives

2 – Clubs sportifs professionnels

B – Les exonérations envisageables en matière de fiscalité des manifestations sportives

1 - Les exonérations concernant les financements d'origine privée

2 - Les exonérations concernant les financements d'origine publics